

Créé en 1985 à l'initiative des représentants du Mouvement des Entreprises de France (**MEDEF**) et de la **CCI-France**, le Cercle des Délégués Permanents Français (CDPF) regroupe les représentants d'intérêts français privés et publics actifs auprès des institutions européennes.

Une plate-forme d'échange

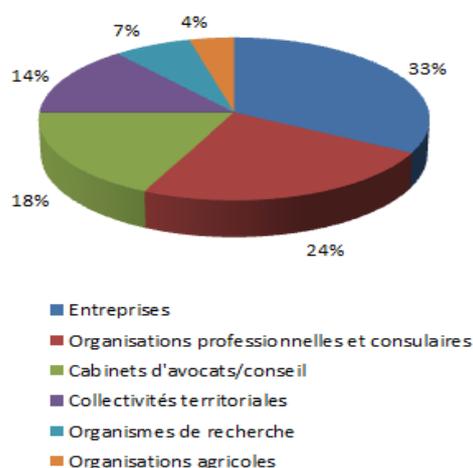
Plus qu'organiser des événements, le CDPF est une plate-forme d'échange sur les enjeux de la construction européenne. Ces réunions d'information et d'échange donnent l'occasion aux membres de développer une connaissance collective des enjeux mais également de rencontrer les interlocuteurs privilégiés du CDPF à Bruxelles tels que :

- **Les Institutions européennes** : commissaires européens, membres de cabinets, hauts fonctionnaires, membres du Parlement européen.
- **La Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne**
- **Les personnalités françaises** : membres du gouvernement et des membres du Parlement.
- **Toute autre instance active au niveau européen** : responsables d'organes consultatifs, Agences européennes, Institutions financières, Média, société civile.

Ses membres

En 2014, le CDPF regroupe **plus de 230 membres** provenant de quelques **122 structures basées à Bruxelles**, issues du monde de l'entreprise, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles, consulaires et agricoles, des organismes de recherche, des cabinets d'avocats et de conseil. Le nombre d'adhérents n'a de cesse d'augmenter tout comme leurs champs d'activités professionnelles. Regroupant un large panel d'acteurs français travaillant autour des problématiques européennes, le CDPF est le trait d'union français entre les groupes d'intérêts et l'Union européenne.

Répartition des membres par "familles professionnelles" en 2014



Sa gestion

Constitué depuis 1994 en Association de droit belge à but non lucratif, le CDPF est animé par **un Conseil d'administration**, composé au plus de 15 membres élus représentant l'ensemble des familles professionnelles présentes au sein de l'Association. **Trois administrateurs-délégués**, élus par leurs pairs au sein du Conseil d'Administration assurent le suivi de la gestion quotidienne du Cercle. Mme Marie-Christine VACCAREZZA (MEDEF) et M. Olivier LEMERLE (CCI-France), M. Cédric VIRCIGLIO (Région Alsace) assurent actuellement cette fonction. Ils sont assistés par un(e) stagiaire conventionné(e) qui prend en charge la gestion du CDPF.

20 ans de manifestations

Depuis 20 ans, le Cercle des Délégués Permanents Français organise une vingtaine d'événements par an autour de personnalités de haut niveau venant des institutions européennes...

Romano PRODI, *Président de la Commission européenne*

Jacques SANTER, *Président de la Commission européenne*

Henri MALOSSE, *Président du Comité économique et social européen*

Philippe ETIENNE, *Représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne*

Pierre VIMONT, *Secrétaire général exécutif du Service européen pour l'action extérieure*

Jean Pierre JOUYET, *Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes*

Bernard CAZENEUVE, *Ministre délégué aux affaires européennes*

Joseph DAUL, *Député européen du groupe PPE*

Et tant d'autres nous font l'honneur d'être nos invités...

Le Cercle des Délégués Permanents Français

20 ans de collaboration au services des intérêts français

Le CDPF en bref

220 membres
actifs

- Issus de plus de 120 structures

Plus de 30
événements par an

- Des Intervenants multi-horizons

1 Assemblée
générale

- Un intervenant de marque

10 Conseils
d'administration

- Une programmation dynamique

Nous contacter

Téléphone : +32 2 221 04 23

E-mail : cdpf@ccifrance.fr

Internet : www.cdpf-asso.eu